

Point sur la 4^{ème} année du DES

Imposée par l'adoption au 49.3 du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2023, la quatrième année du DES de Médecine Générale reste encore trop floue. Un unique arrêté d'août 2023 en détaille la maquette comme suit.

VALIDATION DU DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

PHASE SOCLE : 2 SEMESTRES

- Stage en Médecine d'Urgence
- Stage en Médecine Générale de niveau 1

PHASE D'APPROFONDISSEMENT : 4 SEMESTRES

Première partie de la phase d'approfondissement

- Stage en Médecine Polyvalente
- Stage couplé en Santé de la Femme et de l'Enfant

seconde partie de la phase d'approfondissement

- Stage libre
- Stage en Médecine Générale de niveau 2, ou SASPAS*
(* Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée)

PHASE DE CONSOLIDATION : 2 SEMESTRES

- 2 stages en Médecine Générale de niveau 3
Pouvant être réalisés sur le même terrain de stage
Un des deux stages de niveau 3 peut être réalisé en milieu hospitalier

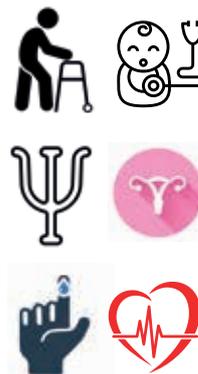
Le stage libre, une opportunité clé

Le **stage libre** est une innovation majeure de cette nouvelle maquette. Il peut être au choix :

- ambulatoire ;
- mixte ambulatoire-hospitalier ;
- ou bien entièrement hospitalier !

Il s'agit de tout stage que votre Département de Médecine Générale (DMG) considère comme pertinent dans la maquette d'un-e interne de Médecine Générale (IMG) pour valider son diplôme et pour lequel un agrément a été donné. Le domaine dans lequel

doit être réalisé le stage n'est pas restrictif, mais le stage libre doit être accompli de préférence dans un lieu agréé en gériatrie, pédiatrie, psychiatrie, gynécologie médicale ou obstétrique, avec la possibilité, selon le projet professionnel de l'interne, de réaliser un stage en dehors de ces thématiques prioritaires.



Les zones d'ombre de la 4^e année

Malgré ces évolutions, des questions demeurent autour du nouveau statut de **Docteur-e Junior Ambulatoire (DJA)**. Plusieurs aspects restent encore indéfinis : le nombre d'actes que devront effectuer les internes, leur rémunération, la responsabilité des actes ou encore la participation volontaire à la permanence des soins en ambulatoire. De plus, la **formation des Maîtres de**

Stage Universitaires (MSU), indispensables pour encadrer les internes, doit être accélérée pour répondre aux nouveaux besoins. Cela implique également de doter les MSU des ressources matérielles nécessaires (locaux, logiciels, etc.) et de définir un projet pédagogique clair.

Aujourd'hui nous en sommes certaines, **il n'y aura pas assez de MSU** pour les premières promotions, et les in-

► Les Actus de l'ISNAR-IMG

ternes se retrouveront donc à l'hôpital malgré toutes les promesses pré-professionnalisantes de cette réforme. Nous ne parlons pas d'un manque de quelques MSU, mais bien, pour exemple, de **plus de la moitié de la promotion** parisienne qui n'aura pas accès à l'ambulatorioire !

Une autre exigence de cette réforme est la **soutenance de la thèse** avant la fin de la phase d'approfondissement, c'est-à-dire dans les trois premières années de l'internat. Ce calendrier serré pose pro-

blème dans de nombreuses facultés, qui manquent encore d'encadrement suffisant pour permettre à tous-tes les étudiant-es de soutenir dans les temps. La médecine générale est, en effet, **la spécialité avec le moins d'enseignant-es par interne**, créant ainsi un goulot d'étranglement dans la soutenance des thèses. Des discussions sont en cours pour envisager des dérogations pour les premières promotions concernées.

Une réforme à reporter !

Face à ces incertitudes et aux retards de parution des textes devant encadrer cette réforme, dans un contexte de dissolutions à répétition des gouvernements successifs, l'ISNAR-IMG demande un **report de la mise en place de cette réforme**, tant que tous les éléments nécessaires à son bon fonctionnement ne seront pas en place. La formation des médecins généralistes est cruciale pour l'avenir de notre système

de santé, et elle doit être menée dans des conditions optimales pour garantir la qualité des soins et pas uniquement pour satisfaire un calendrier politique électoraliste !

Nous sommes prêt-es à agir et portons un **mouvement de grève**. Combien de temps devons-nous attendre ? Allons-nous forcer les futures généralistes à travailler un an à l'hôpital contre leur gré ?



Grève des professionnelles de santé rejointes par l'ISNAR-IMG en 2015 contre le projet de loi de modernisation du système de santé de Mme Marisol TOURAINE

Dessiné par © Ariane ROUBI



Mais nous on est PRÊT-ES à se mobiliser ! Pour un report de la 4A !

Rédigé par
Bastien BAILLEUL